L'Actu du Pôle GD

septembre 2013

Septembre : la fin des vacances, mais pas des réjouissances ... Voici la nouvelle newsletter du Pôle GD!





Des nouvelles du Pôle

- Le Pôle GD (re)déménage
- Nos visites estivales
- Notre dernière formation de 2013

Articles

- Les outils de communication d'Adalia
- La gestion différenciée en entreprises
- Prochains salons et évènements

Zoom sur ... **Tournai**

... et sa tolérance à la végétation spontanée

Bonne lecture!

Des nouvelles du Pôle GD ...

Le Pôle GD (re)déménage

Jamais deux sans trois!

Souvenez-vous ...

Né à Visé en 2008, le Pôle GD traversait la Wallonie en 2009 pour s'installer à Mouscron, passant d'une extrémité de notre région à l'autre.

Soucieux d'occuper une position plus centrale - notamment pour faciliter l'accès à nos formations - et faute de place disponible au centre associatif Mundo-Namur, nous avons déménagé à Gembloux en 2012, dans les locaux de la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité.

Cet été, l'occasion de nous installer à Mundo-Namur s'étant présentée, nous avons saisi la balle au bond. En effet, les petits désagréments engendrés par



un déménagement supplémentaire sont largement compensés par les avantages offerts par un bureau à Mundo-N. En termes de mobilité, d'abord, nos locaux seront très facilement accessibles en transports en commun (cliquez sur le logo ci-dessus pour voir la fiche d'accessibilité multi-modale de Mundo-N). Mais c'est surtout par la présence, sur le même site, de nombre de nos partenaires (Inter-Environnement Wallonie, Natagora, écoconso, l'Institut Eco-Conseil, ...) que ce déménagement trouve tout son sens, tant pour nous que pour nos visiteurs. De nombreuses nouvelles collaborations fructueuses se profilent donc déjà pour faire évoluer la gestion différenciée en Wallonie!

Retenez donc bien qu'à partir du 1er octobre, notre nouvelle adresse sera :

Pôle Wallon de Gestion Différenciée - Mundo-N rue Nanon, 98 - 5000 Namur



gestion différenciée

Nos visites estivales Metz, Esch-sur-Alzette et Bettembourg

Cet été, comme chaque année, le Pôle GD a quitté la Wallonie pour partir à la rencontre de gestionnaires plus expérimentés en gestion différenciée. Attirés par la réputation de cette ville-jardin, très fleurie mais aussi très soucieuse de l'environnement, nous avons voulu commencer notre voyage par la ville de Metz. Nous nous sommes ensuite arrêtés à Esch-sur-Alzette et Bettembourg, tout au sud du Luxembourg, curieux de savoir comment un tiers des communes du Grand-Duché avait atteint le "zéro pesticide".

Metz, Ville "quatre fleurs" et presque "zéro pesticide"

Chef-lieu de la Moselle (Lorraine), Metz compte 120 000 habitants. Avec son label "quatre fleurs" et ses 37 m² d'espaces verts par habitant, la Ville affiche une politique axée sur la verdure. Sébastien Marqueton, directeur adjoint, et Caroline Grimm, architecte paysagiste au Pôle des Espaces Verts de la Ville, nous ont expliqué cette politique.

La Ville de Metz accorde depuis très longtemps beaucoup d'importance au fleurissement et, depuis sept ans environ, elle s'attache à diversifier ses méthodes. En 2007, les prémices d'une gestion différenciée ont vu le jour, avec la réalisation d'un plan de désherbage. L'année suivante, Metz a signé une convention avec l'Agence de l'Eau, où elle s'est engagée à abandonner les pesticides. La Ville a ainsi



Photo 1 : Parc de la Seille (classe 2 et 3), labellisé "Ecojardin"

pu bénéficier d'une aide financière pour l'achat de matériel, de plantes, l'engagement de jeunes peu qualifiés, mais également pour les actions de communication. Aujourd'hui, la Ville est dans la 3^e et dernière phase de cette convention : l'utilisation de pesticides a été réduite de près de 99%. Des produits chimiques sont encore utilisés sur les terrains de sports et, de manière très anecdotique, dans les serres de production,

2 ee.be

avec un effort pour utiliser les produits les moins toxiques possible. Dans le plan de GD réalisé en 2010, qui répartit les espaces verts en cinq classes, les terrains de sports font d'ailleurs l'objet d'une classe à part.

Le parc de la Seille (photo 1) est l'espace le plus emblématique de la GD, car il est le tout premier à avoir été aménagé selon ce principe et a par la suite reçu le label "Ecojardin". Dans ce parc de 20 ha inauguré en 2002, on trouve surtout des espaces de classe 2 et 3. La classe 4 correspond à des espaces où la nature domine,

comme au parc du Pas-du-Loup (photo 2). Les responsables veillent à ce que les espaces de classe 1, la plus horticole, soient répartis sur tout le territoire, pour qu'aucun quartier ne se sente lésé. La création la plus emblématique de la classe 1 est sans conteste le "Jardin éphémère" (photo 3), un espace vert construit de toutes pièces sur la place de la Comédie, face à l'opéra-théâtre, en plein centre-ville. Chaque année, Caroline Grimm imagine un nouveau Jardin éphémère, qui voit le jour en été. Sa mise en place mobilise



Photo 2: Parc du Pas-du-Loup (classe 4)

une cinquantaine d'agents pendant plusieurs semaines et nécessite le transport de dizaines de tonnes de matériaux. Mais même dans cet espace 100% artificiel, aucun pesticide n'est utilisé. Le travail de désherbage est limité, notamment grâce à un

paillage en coques de noisettes.

Photo 3 : Jardin éphémère (classe 1) - création végétale annuelle

Depuis sa création, le plan de GD a évolué et beaucoup d'espaces sont passés de la classe 2 à la classe 3. Mais cela ne s'est pas fait sans difficulté, comme nous le confie Sébastien Marqueton. Il a fallu sensibiliser les agents de terrain et revoir les aménagements pour réduire l'entretien. Dans certains quartiers, la transformation de gazons en prairies de fauche n'a pas été acceptée par

les habitants, mais les élus sont restés sur leur décision et continuent à soutenir les gestionnaires. La réduction des pesticides n'est pas évidente non plus. Le Pôle



Espaces Verts n'est pas toujours consulté pour les projets d'aménagement et se heurte parfois à la vision d'architectes paysagistes qui ne sont pas au courant ou ne tiennent pas compte de la démarche zéro pesticide et n'ont pas non plus été formés à la GD.

La stratégie "zéro pesticide" de la Ville passe notamment par des méthodes préventives. Le paillage est omniprésent, souvent suppléé d'une bâche qui retarde encore l'apparition des herbes. Mais surtout, c'est l'enherbement qui permet de réduire le travail de désherbage. Des places entières, comme la place de France, sont laissées à la colonisation de la végétation spontanée, dont la hauteur est limitée par le passage des usagers. Au cimetière de l'Est, les allées sont progressivement



Photo 4 : Pieds de poteaux enherbés avec du Sedum pour prévenir le désherbage

ensemencées de gazon, y compris dans la partie classée du site. Notons aussi cette astuce originale pour encore réduire le désherbage : au parc de la Seille, des pieds de poteaux ont été enherbés avec du Sedum (photo 4). Pour le reste, une partie du désherbage se fait par des méthodes mécaniques (principalement des machines de type rabot-de-piste), mais la Ville mise aussi beaucoup sur le travail manuel. Bien que, dans l'équipe d'entretien, les départs à la retraite sont rarement remplacés, les facilités pour engager ponctuellement du personnel peu

qualifié permettent de maintenir un effectif à peu près suffisant pour y parvenir ; mais entre deux passages de binette, les herbes sont tolérées entre les pavés, même dans le centre-ville.

Esch-sur-Alzette et Bettembourg : de l'huile de coude comme désherbant

Avec seulement 30 000 habitants, Esch-sur-Alzette est pourtant la 2^e ville la plus peuplée du Grand-Duché du Luxembourg. En "zéro pesticide" depuis 2009, à l'initiative du service Espaces Verts et du service Ecologique, le désherbage est exclusivement manuel. Les pesticides ont pu être abandonnés assez rapidement grâce à des primes à l'engagement de chômeurs. La gestion différenciée, par contre,

est encore en phase de test (NB : au Luxembourg, on parle plutôt d'entretien extensif). Le quartier de Lallange a été choisi pour des essais d'enherbement (photo 5) et de fauchage tardif, car il est peu habité et la pression des citoyens

y est donc moins forte. Les services de gestion reçoivent en effet encore des plaintes à propos de la végétation spontanée. Mais les gestionnaires sont aidés par l'Administration de la nature et des forêts pour perfectionner leurs méthodes d'entretien extensif. Cet organisme a d'ailleurs publié un document de près de 400 pages, intitulé "Nature et construction", qui présente une série de recommandations pour l'aménagement écologique et l'entretien extensif le long des routes et en milieu urbain, et que l'on peut télécharger et commander sur le lien suivant :



Photo 5 : Essai d'enherbement sur une place sablée (quartier de Lallange)

http://www.developpement-durable-infrastructures.public.lu/fr/actualites/articles/2013/06/28-presentation-nature-et-construction/index.html

Bettembourg, commune de 10 000 habitants, grande comme Quiévrain, était l'une des premières du Grand-Duché à passer au "zéro pesticide". Chez eux, la démarche environnementale dans les espaces verts a commencé par la sensibilisation des jardiniers, mais certains ont encore quelques réticences. Les élus ont fait appel à un bureau d'études pour obtenir des recommandations pour un entretien extensif. La démarche est exclusivement axée sur la biodiversité, ce qui la différencie de la GD (où l'on cherche plutôt un équilibre entre les enjeux sociaux, économiques et environnementaux). Suite à ces recommandations, une série de pelouses sont passées en fauchage tardif. Le bureau d'études n'a pas recommandé de semer des prairies fleuries, considérant que ces dernières sont artificielles, et que les prairies de fauche offrent un résultat esthétique suffisant. Pour les futurs aménagements, il est conseillé de ne pas délimiter les sentiers dans les parcs par deux rangées de pierres (photo 6). En effet, une telle délimitation requiert que le bord de la pelouse soit bien net et que l'herbe ne dépasse pas, tandis que sur un







Photo 6 : Chemin délimité à Bettembourg : ce type de chemin sera évité à l'avenir, afin de faciliter l'acceptation de la végétation spontanée

chemin non délimité, l'herbe est mieux tolérée. Quant au désherbage, ici aussi tout se fait à la main, grâce au fait que les surfaces à désherber ont été réduites en favorisant l'enherbement. Et en été, des étudiants participent au désherbage.

Pour une fois, ce voyage nous a mené à la rencontre de communes où la réduction des pesticides a précédé la réalisation du plan de GD, contrairement à Rennes et la plupart des communes wallonnes. Si cela a été possible, c'est certainement grâce aux moyens importants alloués aux espaces verts. Néanmoins, nous avons vu que cela ne se fait pas sans obstacle,

et que c'est souvent l'aide d'organismes spécialisés, l'inventivité des gestionnaires et la volonté des élus qui permettent à la démarche de se développer.

Notre dernière formation de 2013

Le cycle 2013 des formations du Pôle GD touche à sa fin. Cliquez sur le texte en bleu pour plus d'informations sur notre dernière formation de l'année.

* La communication au service de la GD : les 23 & 24 septembre, à Gembloux

Articles

Les outils de communication d'Adalia

Depuis près d'un an déjà, notre partenaire, l'asbl Adalia, aide les communes wallonnes à communiquer sur la gestion différenciée des espaces publics auprès de leurs citoyens.

Pour cela, en plus d'avoir repris les anciens outils de communication du Pôle GD (exposition grand public disponible en prêt, diaporama pour les salles d'attente, film grand public, ...), Adalia a récemment étendu sa gamme d'outils mis à disposition des communes.

Désormais, six affiches thématiques et un panneau grand format personnalisables (logos et photos de la commune) peuvent être fournis gratuitement par l'asbl, en format pdf, aux services publics désireux de sensibiliser leurs habitants aux enjeux de la gestion différenciée et de les informer sur les changements qu'une telle gestion implique dans les espaces qu'ils côtoient.

NB: ces outils sont protégés par une licence Creative Commons, qui interdit notamment aux bénéficiaires de les modifier sans passer par Adalia!

Découvrez tous ces outils de communication en cliquant sur l'image ci-contre.

Nous concevons des outils de communication cohérents!

Vous mettez en valeur vos pratiques écologiques!

« Votre commune en route vers la gestion différenciée des espaces verts! »

Plus d'infos:



La gestion différenciée en entreprises

A l'instar de nombreuses communes wallonnes, de plus en plus d'entreprises et d'intercommunales de développement économique font le pari d'aménagements extérieurs plus respectueux du paysage et de la biodiversité. En témoignent les réunions de plus en plus fréquentes qu'organisent les différents acteurs du secteur (UWE, intercommunales, syndicats, ...).

En mai et juin derniers, le Pôle GD a participé à trois d'entre elles.

5ème Journée Pro du chantier REGAIN (BEP)

Le 21 mai, le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) clôturait son cycle de rencontres professionnelles autour du projet REGAIN du parc Crealys, consacré aux bâtiments industriels durables, par une présentation des aménagements extérieurs. L'occasion de rappeler les nombreuses actions menées par l'intercommunale pour concevoir des aménagements durables et assurer une intégration paysagère de ses parcs.

Bien conscient des enjeux liés à la biodiversité et du rôle qu'ont à jouer les entreprises dans la restauration du maillage écologique, le BEP souhaitait, au travers de ce projet, sensibiliser les entreprises à une gestion plus écologique de leurs implantations, mais aussi diffuser son expérience aux autres acteurs des parcs d'activités économiques (PAE).



Cette journée fut ainsi l'occasion de rappeler que l'intégration du site Crealys dans l'inventaire du réseau écologique gembloutois, initié par le PCDN, a permis de cerner les actions à mener pour accueillir et développer au mieux la biodiversité sur ce parc. A titre d'exemple, le bassin d'orage paysager, aménagé à l'arrière de la parcelle du bâtiment REGAIN, a ainsi permis le retour du crapaud calamite.

Aujourd'hui, fort du succès de l'ensemble des aménagements paysagers des parcs Crealys et Ecolys auprès des entreprises et de leurs travailleurs et afin d'éviter la désertion des anciens zonings "béton" par les investisseurs, le BEP a obtenu

des fonds de la Wallonie pour rénover certains de ses anciens parcs.

Par ailleurs, compte tenu que la gestion raisonnée et cohérente des espaces verts du parc Crealys a été facilitée par la prise en charge de l'entretien des espaces en voirie par



le BEP lui-même, l'intercommunale souhaiterait harmoniser cette pratique dans l'ensemble des parcs dont elle a la charge.

Plus d'infos sur la gestion des PAE du BEP? Stéphanie Bonmariage sbo@bep.be

Les délégués syndicaux et l'environnement en entreprises

Au sein des entreprises, de plus en plus de militants syndicaux sont convaincus de l'importance des questions environnementales et de leur impact social sur les travailleurs. Au point que sont apparus, dans les fédérations syndicales, des groupes de travail spécialement attachés aux thématiques environnementales.

Les 22 mai et 25 juin derniers, la CSC et la FGTB organisaient respectivement un séminaire consacré non seulement aux enjeux de la biodiversité pour les entreprises et aux opportunités liées aux actions en faveur de son maintien et de son développement, mais aussi au rôle qu'ont à jouer les syndicats dans la sensibilisation des travailleurs.

A la suite des interventions d'experts (dont le Pôle GD) et des différents témoignages de délégués, plusieurs constats ont pu être tirés.

De plus en plus d'entreprises (Swift, Elia, GSK, AID Soleilmont, ...) optent pour des aménagements



gestion différenciée www.gestiondifferenciee.be

extérieurs durables au niveau de leurs implantations ou se lancent dans l'offre de tels services. Les arguments qui poussent aujourd'hui ces entreprises à tenir leur rôle d'acteurs de la restauration du maillage écologique sont multiples. Amélioration de l'image de marque, renforcement de la qualité de vie au travail et de la productivité des travailleurs, ou réelle prise de conscience écologique sont en effet autant de raisons qui peuvent inciter les entreprises à se lancer dans une démarche de gestion plus écologique de leurs aménagements extérieurs.

Parce qu'ils sont le lien entre les travailleurs et le patronat, les représentants syndicaux ont un rôle prépondérant à jouer dans la sensibilisation et la promotion de projets en faveur de la biodiversité. Et, fort heureusement, leurs associations syndicales peuvent également leur apporter un appui dans ce domaine. En effet, la notion de préservation de l'environnement en entreprises semble suivre le même chemin que la notion de bien-être des travailleurs il y a quelques années. On peut ainsi déjà se réjouir que l'environnement fasse aujourd'hui partie intégrante du programme de formation donnée par les syndicats à leurs délégués. Cela nous laisse espérer qu'il arrivera un temps où s'occuper de l'environnement en entreprise ne sera plus un phénomène isolé ou anecdotique, mais sera totalement intégré dans les préoccupations des entreprises.

Plus d'infos sur l'action syndicale en matière d'environnement en entreprises ? CSC : Fabian Laduron (Groupe Interprofessionnel Environnement Charleroi)

fabian.laduron@acv-csc.be

FGTB: Julie Rigo (Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement) julie.rigo@cepag.be

Prochains salons et évènements

Retrouvez ci-dessous une liste d'évènements consacrés aux espaces verts. Cliquez sur le lien en bleu pour accéder à toutes les informations sur chaque évènement.

- * Le guide du CRR pour la gestion et la maîtrise de la végétation spontanée sans produits chimiques est sorti en français! Il est téléchargeable ici.
- * Journée de formation et salon 'espaces verts' de Technigreen : le 24 septembre au Stade Roi Baudouin, Bruxelles
- * Colloque de clôture du projet AlterIAS (alternatives aux plantes exotiques envahissantes): le 25 septembre, à Gembloux
- * Journée d'échanges "Gestion écologique des cimetières et terrains de sport" de la Mission Gestion Différenciée Nord-Pas-de-Calais, le 15 octobre
- * 6ème Rencontre des métiers du paysage, le 24 octobre à Bruxelles





Zoom sur Tournai ...

... et sa tolérance à la végétation spontanée

A Tournai, il n'y a pas vraiment de plan de gestion des espaces publics. La stratégie repose plutôt sur la vigilance : l'équipe intervient là où c'est nécessaire,



au moment où c'est nécessaire. Par exemple, sur la place du Jeu de Balle, le désherbage n'est pas systématique. Le ramassage des feuilles d'arbres et le passage fréquent des usagers limitent le développement de l'herbe. La végétation spontanée n'est entretenue qu'à titre occasionnel, lorsqu'elle devient abondante ou trop haute

(souvent après une longue période pluvieuse), à la herse ou à la tondeuse.

Le Service Espaces Verts dispose de quelques désherbeurs à flamme directe (petits caissons), mais le désherbage est souvent fait manuellement, par du personnel engagé dans le cadre de l'Article 60 (loi organique des CPAS) et des travailleurs handicapés (une aide financière a permis l'intégration de quatre personnes au service, sous contrat spécial). Des aides plus ponctuelles au

désherbage se présentent aussi dans le cadre d'une peine d'intérêt général ou d'amendes administratives (certains préfèrent cette alternative au paiement d'une amende).

Auparavant, les services communaux achetaient pour 90 000€ d'herbicides; mais les commandes ayant aujourd'hui cessé, les stocks devraient être épuisés d'ici deux ans. Des pesticides sont encore utilisés dans les cimetières et sur certaines voiries, mais plus dans la plupart des espaces verts, y



compris dans le centre-ville. Grâce à l'étroite collaboration des habitants, le village de Thimougies est même entretenu sans aucun pesticide et sert de "village-test" pour le Service Espaces Verts. En outre, par une convention qui lie ce service à l'asbl Moulin à Vent, qui réunit la plupart des habitants, le fleurissement, réalisé audépart par la Ville, est ensuite entretenu par les habitants.

La réduction des pesticides à Tournai passe aussi par l'enherbement et la tolérance aux "mauvaises herbes". Gauthier Fontaine, responsable du service Espaces Verts, a constaté que si un espace est visiblement entretenu, soigné (fleurissement, pelouses tondues, ...), la végétation spontanée y est tolérée. Sur le parking de l'Hôtel de Ville, agrémenté d'aménagements fleuris très travaillés, des herbes sont tolérées entre les pavés. Dans le parc voisin, très architecturé et abondamment fleuri de rosiers, de courtes touffes d'herbes se développent ça et là

sans engendrer de plaintes. G. Fontaine s'attache aussi à ce que chaque village de l'entité ait sa part de fleurissement. A Rumillies par exemple, à côté de l'ancienne maison communale qui abritera prochainement le Service Espaces Verts, on trouve des pelouses, des massifs de vivaces fleuris et recherchés, mais aussi des plantes



spontanées au pied des arbres et un trottoir en cours d'enherbement naturel.

Pour faciliter l'acceptation de la végétation spontanée, G. Fontaine mise beaucoup sur les prairies fleuries. Il en a semé un peu partout sur le territoire : aux entrées de la commune, autour d'églises, devant des monuments aux morts, et même devant la fameuse cathédrale Notre-Dame de Tournai. Dans les zones rurales, les prairies fleuries sont indigènes. Dans les lieux plus emblématiques, les semences locales sont mélangées avec des horticoles, afin de prolonger la période de floraison, et ainsi satisfaire la nécessité esthétique. Ces aménagements sont le plus souvent très appréciés, sauf après la floraison. G. Fontaine prend alors la peine d'expliquer aux personnes qui se plaignent que, pour avoir à nouveau une belle



Le pole de gestion différenciée www.gestiondifferenciee.be

prairie fleurie l'année suivante, il faut attendre un peu avant que la prairie ne soit fauchée, pour que les graines aient le temps d'achever leur maturation et tomber au sol.

Conscient que les ouvriers communaux sont un relai de communication vers les citoyens et soucieux de l'image qu'ils peuvent donner des services communaux,



G. Fontaine accorde beaucoup d'importance à leur formation. Ils assistent régulièrement à des conférences, données par G. Fontaine lui-même ou par des organismes tels que le Pôle GD. Une bibliothèque a également été mise à leur disposition. De plus, une page entière du bulletin communal est régulièrement consacrée à un article sur un membre de l'équipe, de façon à valoriser le travail du personnel technique.

Vu les efforts de la Ville en matière d'environnement, il n'est pas surprenant qu'elle ait récemment reçu une Abeille de Cristal. Ce prix, remis par l'Union des Fédérations d'Apiculture de Wallonie et Bruxelles, récompense des communes pour leurs actions menées dans le cadre du Plan Maya.

Ce n'est pas la première fois que le Pôle GD montre Tournai en exemple, et avec une équipe aussi dynamique, ce ne sera sûrement pas la dernière! D'ailleurs, une partie de notre futur reportage "Enherber plutôt que désherber" (sortie prévue dans les prochaines semaines) a été filmée à Tournai.

L'Actu Pôle GD Pôle wallon de Gestion Différenciée

! Jusqu'au 30 septembre :

Maison de l'Agriculture et de la Ruralité Chaussée de Namur, 47 - 5030 Gembloux

! A partir du 1er octobre :

rue Nanon, 98 - 5000 Namur

www.gestiondifferenciee.be

frederic@gestiondifferenciee.be - 0470 99 03 19 valerie@gestiondifferenciee.be - 0470 99 03 20 anne-laure@gestiondifferenciee.be - 0470 40 31 91

septembre 2013







Le pole de gestion différenciée www.gestiondifferenciee.be